

S.A.B

SERVICE
ANTIPARASITAIRE
DE BRETAGNE

DRAKER 10.2

INODORE, NON CORROSIF, SANS SOLVANTS, À BASE
AQUEUSE, NON PHYTOTOXIQUE

Insecticide microencapsulé concentré à action d'abattement et résiduelle efficace contre un large spectre d'insectes infestants.

Usage Biocide: TP3

AMM: 19318 ITALIE

Composition:

Cyperméthrine 10 g
Tétraméthrine 2 g
Pipéronyl butoxide 10 g
Eau et coformulants
q.s.p. 100 g

Classement et Toxicité



Équipement de protection



Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ce produit.

FDS disponible sur:

www.antiparasitaire-bretagne.com

CHAMPS D'APPLICATION:

Habitations, magasins, hôtels, cuisines, écoles, hôpitaux, lieux collectifs en général, industries alimentaires, moyens de transport publics, étables, haies et prés.

Modalité d'action:

PHASE 1: Agit par asphyxie et par contact, Les symptômes d'intoxication apparaissent en quelques minutes, par la perte de leur capacité de coordination et de mouvement. Les insectes ont tendance à fuir la zone traitée en sortant de leurs refuges (action de débusquage).

PHASE 2: Les microcapsules de Cyperméthrine ne sont pas répulsives et lorsque l'insecte passe dans la zone traitée, ces microcapsules se collent à son corps. Le principe actif est absorbé par contact (ACTION DE LONGUE DURÉE). Les insectes retournent dans leurs nids ou leurs tanières et les microcapsules se transmettent d'un sujet à l'autre par simple contact physique. De cette façon, même les sujets qui ne sont pas passés à travers la surface traitée sont touchés (EFFET DOMINO). Les microcapsules de tailles inférieures mélangées aux poussières et autres substances présentes sur la surface sont ingérées par les insectes qui se nourrissent de déchets organiques et en provoquent la mort.

INSECTES RAMPANTS :

Fourmis, cafards, puces, tiques, punaises de lit, araignées, poissons d'argent, acariens de la poussière et autres insectes.

INSECTES VOLANTS :

Moustiques, mouches, guêpes, et insectes des denrées alimentaires.

LIEUX :

Nids, tanières, étables, magasins, espaces verts comme les haies, les prés et les jardins, les maisons, les restaurants.

PARASITES DOSAGE

MOUSTIQUES 5 - 10 ml par litre de solution

CAFARDS 20 - 30 ml par litre de solution.

MOUCHES 20 - 30 ml par litre de solution

AUTRES INSECTES 5 - 10 ml par litre de solution

Avec un litre de solution, traiter 30-60 m² de surface en fonction de la porosité du matériau.